

# 2<sup>ème</sup> COUPE CATALANE DES RALLYES DE RÉGULARITÉ CLASSIC 2012



## **RÈGLEMENT SPORTIF**

### **PRÉAMBULE**

Les Clubs organisateurs de la Coupe Catalane des Rallyes de Régularité Classic pour l'année 2012 sont le Clàssic Motor Club del Bages, le Motor Antic Garrotxa et le Vallespir Retro Courses.

### **CATÉGORIE DE CLASSEMENT**

Deux catégories uniques de véhicule sont constituées :

#### **- Catégorie A.**

Véhicules équipés d'aucun appareil de mesure ajoutés (ni temps ni distance). Seuls sont acceptés, les appareils équipant d'origine le véhicule de série (compteur totalisateur et/ou journalier) et 1 chronomètre. Les appareils portables du genre téléphone ou ordinateur sont interdits.

L'inscription dans cette catégorie impose à l'équipage la signature d'un document attestant de la bonne compréhension de cette section du règlement et l'engageant sur l'honneur au respect de celle-ci.

Dans cette catégorie, ne pourront marquer de points les 3 premiers classés (pilotes & copilotes) de la saison précédente, également ne pourront marquer de points dans la catégorie A les 15 premiers classés (pilotes & copilotes) de la catégorie B de la saison précédente.

#### **- Catégorie B.**

Véhicules équipés d'instruments du genre Terratrip, Retrotrip, Bicitrips, Blunik, etc.

### **ÉPREUVES COMPTANT POUR LE CLASSEMENT DE LA COUPE**

Les 4 épreuves comptant pour le classement de la C.C.R.R.C. sont :

- XI NOCTURNA CLÀSSIC RAL·LI (31 mars, Manresa)
- VIII RALLY CLÀSSIC DELS VOLCANS (26 mai, Olot)
- III BOUCLE DU VALLESPÍR (23 juin, Vallespir)
- VII VOLTA A OSONA CLÀSSIC RAL·LI (24 novembre, Manlleu)

La participation à au moins 3 de ces épreuves est obligatoire pour entrer dans le classement de la coupe et prétendre aux prix récompensant celui-ci. Néanmoins, les 4 rallyes sont tous comptabilisés et porteront attribution de points pour la coupe.

Les concurrents ne pourront concourir que dans une seule et même catégorie pour l'ensemble de la coupe.

### **CLASSEMENT**

Le nombre de points attribués au classement de chaque participant est fonction de celui-ci et du nombre total d'engagé dans la catégorie ou il est inscrit.

Par exemple : Pour 50 véhicules en Catégorie A, 1<sup>er</sup> : 50 points, 2<sup>ème</sup> : 49 points, ... 50<sup>ème</sup> : 1 point.

Pour 25 véhicules en Catégorie B, 1<sup>er</sup> : 25 points, 2<sup>ème</sup> : 24 points, ... 25<sup>ème</sup> : 1 point.

Les pilotes et les copilotes feront également séparément l'objet d'un classement distinct par l'attribution de points sur chaque épreuve.

Ces 2 classements différents pourront permettre le changement des concurrents d'un équipage d'une épreuve à l'autre. Toutefois la participation dans une même catégorie est obligatoire pour additionner ses points dans le cadre du championnat.

### **PRIX**

En fin de saison, les prix sont attribués aux 3 premiers pilotes et copilotes de chaque catégorie.

En cas d'égalité, le gagnant sera celui qui aura totalisé le plus grand nombre de zéros sur l'ensemble des contrôles dans les épreuves.

Le tarif d'inscription à chaque rallye est fixé à 160 €. Chaque club organisateur est libre de faire des remises pour l'épreuve qu'il organise.